



# Rapport d'activité



CONSULAT DE MONACO  
MADAGASCAR

2012

[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)

# Sommaire

## Département de la Coopération Internationale

### **Santé et secteur social**

- .Renforcement du système de santé de l'île de Sainte Marie (lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique, le VIH/SIDA et les MST) 07
- .Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme 08
- .Programme de lutte contre la drépanocytose à Madagascar 08
- .Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire dans le sud 09
- .Programme pour l'accélération de la lutte contre le Paludisme jusqu'à sa pré-élimination en Afrique Orientale et Australe à l'horizon 2015 09
- .Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde » 10
- .Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques dans les pays à faibles revenus 10
- .Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO 11
- .Programme de formation de médecins internes malgaches 12

### **Education et formation**

- .Accompagnement de personnes en situation de handicap à travers les Orchidées Blanches et l'UNHAM 12
- .Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec L'ONG BEL AVENIR 13
- .Appui à l'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des jeunes et enfants orphelins ou abandonnés de l'Orphelinat Catholique de Fianarantsoa 13

### **Coopération avec le PNUD**

- .Appui à la résolution de la problématique de l'abandon des jumeaux de Mananjary 14
- .Appui dans le cadre du Programme « Moyens de subsistance durable et lutte contre la pauvreté » 14

### **Préservation et valorisation des ressources naturelles**

- .Appui au processus de développement durable d'Andrafiarana 15



## Consulat

### **Santé**

- .Dotations en matériels, équipements et consommables médicaux 17
- .Appuis financiers aux associations œuvrant dans ce domaine 20

### **Education & formation**

- .Dotations en matériels informatiques aux collèges et lycées 22
- .Dotations en équipements et mobiliers d'ateliers de formation 23
- .Appuis financiers aux associations œuvrant dans ce domaine 23

### **Lutte contre la pauvreté**

- .Dotation en petits équipements 25
- .Appuis financiers aux associations œuvrant dans ce domaine 25

### **Soutien aux enfants et aux handicapés**

- .Appuis financiers aux associations œuvrant dans ce domaine 26

### **Sport scolaire**

- .Dotation d'équipements et de tenues de sports collectifs 28
- .Financement et organisation de compétitions inter-écoles

## **ANNEXES**

- Résumé succinct des actions du Consulat de 2004 à 2012 29

## Liste des sigles et abréviations

|          |  |
|----------|--|
| ADS      | Association Développement et Solidarité                                  |
| CEG      | Collège d'Enseignement Général   |
| CENHOSOA | Centre Hospitalier de Soavinandriana                                     |
| CHU      | Centre Hospitalier Universitaire   |
| CHU      | Centre Hospitalier Universitaire Joseph Raseta Befelatanana              |
| CHD      | Centre Hospitalier de District   |
| CHRR     | Centre Hospitalier de Référence Régionale                                |
| CLAC     | Centre de Lecture et d'Animation Culturelle                              |
| CSB 1    | Centre de Santé de Base niveau 1   |
| CSB 2    | Centre de Santé de Base niveau 2   |
| DCI      | Direction de la Coopération Internationale                               |
| DRE      | Département des Relations Extérieures                                    |
| EDSR     | Enfants Du Sourire Réunion   |
| EPP      | Ecole Primaire Publique  |
| MAP      | Monaco Aide et Présence  |
| FNUAP    | Fonds des Nations Unies pour la Population                               |
| OMS      | Organisation Mondiale de la Santé  |
| PAM      | Programme Alimentaire Mondiale   |
| PVIH     | Personne Vivant avec le VIH  |
| SISAL    | Sambatra Izay SALama (traduction : Heureux celui qui est en bonne santé) |
| SR       | Service de Santé Reproductive  |
| VIM      | Volontaires Internationaux de Monaco                                     |



CONSULAT DE MONACO

LES PROJETS DE  
LA COOPÉRATION  
MONÉGASQUE A  
MADAGASCAR

2012



Renforcement du système de santé de l'île de Sainte Marie  
(lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique, le VIH/SIDA et les MST)

La Principauté appuie la lutte contre le paludisme, la filariose lymphatique et le VIH-SIDA aux côtés du Gouvernement malgache et de l'OMS, sur l'île de Sainte-Marie, à travers deux projets respectivement signés en 2004 et 2008.

Un nouveau programme pour la période entre 2010 et 2013 a été mis en place. L'objectif principal étant de renforcer l'appui au Système de Santé et l'accès aux soins, y compris la promotion de la Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME). Il s'agit la fois de renforcer la lutte contre le paludisme, contre la filariose lymphatique et de sensibiliser les populations sur la nécessité de se prémunir contre les MST et le VIH SIDA.



Suivi médical d'une patiente

Distribution de médicaments au CSB

Ce programme est également destiné à renforcer les compétences des acteurs de santé afin d'améliorer la prévention, la qualité des soins et le suivi des malades. Un plus important nombre de personnes pouvant être prises en charge plus tôt, l'impact global sur la santé des habitants de cette magnifique île de Sainte-Marie qui compte environ 30.000 habitants, devrait être positif et c'est du reste le cas depuis 2006.

En effet, une nette diminution de cas de paludisme a été constatée, passant de 1.548 cas suivis en 2010 contre 741 en 2011 puis 681 en 2012. La mise en œuvre des différentes activités de prévention, de prise en charge précoce, de dépistage actif des cas et de surveillance ayant contribué à cette amélioration.

De bons résultats ont également été constatés pour ce qui concerne la lutte contre le VIH-SIDA et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Les tests de dépistage ayant été démultipliés ainsi que la sensibilisation opérée par les agents communautaires de santé dans les villages. De ce fait, les infections liées aux « MST » ont décliné de 988 en 2010, à 569 en 2011 et à 377 en 2012.

Les meilleurs résultats concernent la prévention et le traitement contre la filariose lymphatique et nous pouvons espérer d'ici quelques années la pré-élimination. La distribution de masse des médicaments adaptés depuis 2004 a permis de ramener la prévalence de la microfilarémie, de 20% en 2004 à 1% en 2012.

**Financement : 355.000 € de 2010 à 2013**



## Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme

PH.Jean-Marc Bernard/Realis/DCI



Le Centre National de Lutte contre le Paludisme situé dans le quartier d'Androhibe à Antananarivo a été construit au cours de l'année 2009 sur financement de la Principauté de Monaco, en vertu d'un accord de coopération signé entre la République de Madagascar, l'OMS et le Gouvernement Monégasque. Opérationnel depuis 2010, le Centre abrite désormais la Direction au sein du Ministère de la Santé, en charge

du Programme de la lutte contre le paludisme. Il mène des activités de recherche, de formation, de sensibilisation et élabore la stratégie de lutte nationale.

Un nouvel accord de financement de 60.000 Euros avait été signé en 2010 afin d'assurer l'équipement et le fonctionnement de ce Centre. Cela est également destiné entre autres à la maintenance, la sécurité des locaux, l'achat des consommables pour la recherche ainsi que le paiement des factures d'eau et d'électricité.

Enfin, une volontaire (VIM) payée par la coopération monégasque diplômée en biologie a occupé un poste d'avril 2010 à fin 2012. Le principal objectif était de la former et de partager son expérience avec ses collègues Malgaches.

**Financement : 60.000 € de 2010 à 2012**

## Programme de lutte contre la drépanocytose



La drépanocytose est une maladie génétique grave, héréditaire de l'hémoglobine. Avec 120 millions de porteurs dans le monde, elle est reconnue par l'OMS comme un problème majeur de santé publique. Intervenant déjà en faveur de la lutte contre cette maladie dans d'autres pays (au Mali et au Niger), Monaco a apporté un soutien financier conséquent au Programme National de Lutte contre la Drépanocytose mis en œuvre par le Ministère de la Santé. Une convention de financement a été signée en 2011 avec l'association « LCDM-F » (Lutte contre la Drépanocytose Madagascar-France) qui intervient activement à Madagascar dans ce domaine.

Avec un taux de prévalence estimé à 9% dans toute l'île dont la plus importante est enregistrée dans la région Est et Sud-Est,

cette maladie constitue depuis 2008 un des axes prioritaires de la Politique de Santé Publique Malgache. Afin d'atteindre les objectifs de prévention et de réduction de la morbidité liée à cette pathologie, les autorités de santé ont mis en place un programme d'information et de sensibilisation par l'élaboration d'un guide et une meilleure formation des personnels de santé. Les travaux du Centre de Référence de Prise en Charge sont en cours d'achèvement.

**Financement : 220 000 € de 2010 à 2011**



## Programme conjoint avec le PAM et le FNUAP contre la vulnérabilité des femmes et des enfants face à la crise alimentaire récurrente dans le sud

Les sécheresses récurrentes qui touchent une partie du sud de Madagascar favorisent la crise alimentaire, la vulnérabilité et la précarité des femmes en âge de procréer et des enfants de 6 à 24 mois. D'autre part, trop rares sont les femmes qui vont accoucher dans les hôpitaux et dispensaires publics, d'où un taux de mortalité infantile parmi les plus élevés du monde. L'anémie des femmes enceintes liée au paludisme et à la malnutrition est très fréquente. Enfin, le taux d'utilisation des moyens de contraception ne dépasse pas 5%. C'est donc pour toutes ces bonnes raisons que Monaco a souhaité prendre sa modeste part à ce programme permanent.

Suivi du poids des enfants pour une bonne croissance (PAM)



PH Jean-Marc Bernard/Realis/DCI



PH Jean-Marc Bernard/Realis/DCI

Préparation aux consultations médicales des femmes en âge de procréer

Face à cette situation très difficile pour les populations de cette région, une initiative conjointe a été élaborée entre le PAM et le FNUAP, les Principautés de Monaco et d'Andorre, en appui au Ministère de la Santé en vue de :

- réduire la vulnérabilité des femmes en âge de procréer et des enfants de 6 à 24 mois dans les 5 communes ciblées dans les régions de l'Androy et de l'Anosy
- mettre à la disposition de ces communes, un service de Santé Reproductrice gratuit et de qualité
- fidéliser l'utilisation des services de Santé Reproductrice par les femmes en âge de procréer
- renforcer la résilience à la malnutrition des groupes les plus vulnérables.

Le FNUAP s'est chargé de doter les services de santé en médicaments et équipements médicaux de base. Il assure également la formation du personnel de santé et mène des programmes d'information et de sensibilisation auprès des jeunes femmes pour les inciter à consulter et à accoucher dans les centres agréés. Le PAM fournit une ration quotidienne d'aliment fortifié aux femmes enceintes et/ou allaitantes, ainsi qu'aux enfants de 6 à 24 mois dans les 5 communes ciblées.

Ce programme bénéficie à 14.000 femmes pour ce qui concerne le programme du FNUAP et 11.000 femmes et enfants pour la partie assurée par le PAM. Enfin, un volontaire financé par la coopération monégasque renforce le dispositif du PAM depuis avril 2011. Il est chargé du programme Santé/Nutrition.

### **Financement : 327.000 € de 2009 à 2012**

## Programme pour l'accélération de la lutte contre le Paludisme jusqu'à sa pré-élimination en Afrique Orientale et Australe à l'horizon 2015

Ce programme fait suite au partenariat entre l'OMS et la Coopération Monégasque qui a permis la très nette diminution du paludisme sur l'île de Sainte-Marie, située à l'Est de Madagascar.

Ce partenariat pilote exemplaire a guidé le processus mené à présent à l'échelle de l'Afrique Australe et Orientale et concerne 8 pays (Madagascar, Comores, Afrique du Sud, Namibie, Botswana, Swaziland, Zimbabwe et Zanzibar). Il a pour vocation de réduire drastiquement le fléau du paludisme comme ce fût le cas sur l'île de Sainte-Marie. Cette démarche a été élaborée et mise en place par l'équipe de l'OMS AFRO inter-pays Afrique du Sud et de l'Est, basée à Harare au Zimbabwe.



Un accord de partenariat et de financement a été signé avec l'OMS en 2010 pour un montant total de 1,5 millions d'euros sur 3 ans.

**Il s'agit du plus important projet de coopération projet financé par Monaco à ce jour.** Les résultats escomptés sont notamment le partage d'expérience entre les 8 pays, l'élaboration de politiques et plans nationaux pour la pré-élimination et la mise en place de systèmes adéquats et de surveillance des épidémies.

#### **Financement : 1.500.000 € de 2010 à 2012**

##### Cardiopathie infantile avec « Médecins du Monde »

Faute de spécialistes et de moyens techniques et financiers suffisants, la prise en charge de la cardiopathie infantile est très limitée à Madagascar. L'estimation des cardiopathies congénitales est de 5 pour 1000 naissances par an. C'est la raison pour laquelle l'association « Médecins du Monde » apporte depuis 1994 prise en charge médicale aux enfants atteints de malformations cardiaques. Les diagnostics et les opérations sont effectués à Antananarivo au Centre Hospitalier de Soavinandriana (CENHOSOA), par des cardiologues et des chirurgiens en provenance de la Réunion. Leurs interventions concernent 80% des enfants opérés.

La Coopération monégasque s'est ainsi engagée aux côtés de « Médecins du Monde », dans la lutte contre la mortalité des enfants de moins de 16 ans, atteints de malformations cardiaques. Le programme répond aux objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le diagnostic et établir la conduite thérapeutique des enfants
- effectuer des opérations à cœur fermé au CENHOSOA
- renforcer les compétences des chirurgiens Malgaches et contribuer au plan de développement de la chirurgie cardiaque sur place
- aménager un bloc opératoire et une salle de réanimation et doter l'hôpital en meilleurs équipements, matériels et consommables
- effectuer des opérations à cœur ouvert lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, à la Réunion ou en France, avec une totale prise en charge, frais de voyage compris
- assurer le suivi des enfants diagnostiqués (suivi médical et post opératoire).

Au cours des deux dernières missions de l'équipe médicale réunionnaise de «MDM» en 2012, 212 nouveaux cas ont été dépistés, 22 enfants ont été opérés à cœur fermé, 614 patients ont été reçus en consultations spécialisées. Des formations en compagnonnage au profit du personnel médical du CENHOSOA ont été réalisées.

Par ailleurs 38 enfants ont été évacués et opérés à cœur ouvert en 2012 dont 3 à La Réunion et 35 autres en France avec avec les hôpitaux partenaires de « MDM ». Malheureusement 2 échecs ont eu lieu, sur les opérations à cœur ouvert.

#### **Financement : 400.000 € de 2011 à 2013**

##### Programme de recherche avec l'Institut Pasteur portant sur les infections infantiles résistantes aux antibiotiques dans les pays à faibles revenus

Dans les pays les plus démunis, la proportion de décès attribuable aux infections sévères peut atteindre 50% des naissances alors qu'actuellement, seuls quelques travaux limités et ponctuels permettent de fournir des informations sur les étiologies bactériennes des jeunes enfants.



De même qu'il existe encore trop peu de recherche et d'analyses quant aux profils de sensibilité aux antibiotiques des bactéries en cause.

Cette belle initiative mise en œuvre par cette formidable Institution créée il y a presque 130 ans, qu'est l'Institut Pasteur, vise principalement à l'évaluation des conséquences de la résistance aux antibiotiques, en termes de mortalité et de morbidité dans les infections bactériennes sévères, acquises à l'hôpital ou en communauté et survenant chez les nouveau-nés (0-1 mois) et les jeunes enfants (1-24 mois). Le programme ayant comme objectif à long terme, l'implantation sur 3 continents se déroulera sur plusieurs années et s'appuiera sur le réseau international de l'Institut Pasteur. A terme, cela pourrait déboucher sur le développement d'une plateforme de recherche internationale pour l'évaluation de l'impact des innovations thérapeutiques et/ou vaccinales. La phase pilote se déroule donc à Madagascar depuis 2011 et le financement a permis la prise en place de l'équipe de recherche, le recueil et la gestion de données médicales. Les activités prévues comprennent notamment la mise en place de l'équipe de recherche épidémiologique et biologique sur site, le recueil et la gestion de données médicales, la mise en œuvre des activités de laboratoire, la caractérisation des mécanismes de résistance, l'achat d'équipements de laboratoire.

### Lutte contre le VIH/SIDA avec l'association FIGHT AIDS MONACO

Dans le cadre d'un partenariat historique entre la Direction de la Coopération Internationale monégasque et les principales ONG basées à Monaco, des actions ont été menées à Madagascar depuis 2007 par l'association monégasque FIGHT AIDS MONACO, présidée par SAS La Princesse Stéphanie de Monaco. En 2012 Madagascar a bénéficié de 38 000 Euros de subvention répartis comme suit.

#### . **CHU Joseph Raseta Befelatanana**

Le Service des Maladies Infectieuses est le plus important de Madagascar, également pour le VIH. Une partie de l'aide financière est destinée à pouvoir accueillir les malades indigents.

**Aide apportée : 3 000 €**



#### . **Association SISAL**

Cette très sérieuse association fondée en 2000, gère 2 dispensaires spécialisés IST/VIH dans les villes de Antananarivo et de Toliary. Elle accueille et accompagne au sein de ses 2 foyers, des personnes vivants avec le VIH, afin de faciliter leur intégration dans le circuit de la prise en charge et de la réinsertion sociale. Les équipes mènent également des interventions de prévention auprès des populations cibles (travailleuses du sexe, homosexuels, jeunes de quartiers populaires ...).

**Aide apportée : 31.000 €**



#### . **CHD 2 d'Itaosy**

Ce joli hôpital situé dans la banlieue d'Antananarivo, dispose d'une maternité. C'est un centre de prévention de transmission de la mère à l'enfant et également un centre de référence pour les accouchements. Dirigé par une gynécologue obstétricienne, référent VIH, cet hôpital dépiste et suit les mères séropositives et leurs enfants.

**Aide apportée : 4 000 €**



## Programme de formation de médecins internes Malgaches

Madagascar étant un des pays bénéficiaire de ce programme, depuis 2008 un interne par an suit une formation d'une année auprès du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), qui est le plus grand hôpital de Monaco. Elle est axée sur l'imagerie médicale et principalement sur l'acquisition de nouvelles compétences dans les domaines de l'échographie générale, obstétricale, digestive et vasculaire, en scanographie, radiologie conventionnelle et en sénologie. A l'issue de cette année, internes malgaches reprennent leur fonction au sein du Service de Radiologie du CHU-JRA d'Antananarivo. Un nouveau protocole d'accord a été signé entre les parties au cours du mois de novembre 2012 pour offrir un stage de 6 mois à six étudiants, qui se déroulera en 2013.

DCI

### EDUCATION ET FORMATION

#### Accompagnement de Personnes en Situation de Handicap Orchidées Blanches et l'UNHAM

Depuis 40 ans, l'association « Les Orchidées Blanches » fondée par un couple de Malgaches qui s'en occupe toujours, accueille dans son centre à Antananarivo des enfants et des adultes handicapés cérébraux et/ou moteurs. Ils y reçoivent de l'affection, de l'éducation, de la formation et des loisirs. Le but étant de valoriser leurs aptitudes et leur créativité. En 2005, le Consulat a démarré un modeste appui financier et depuis 2007, la Direction de la Coopération Internationale a pris le relais, ce qui a permis d'augmenter significativement la subvention. Un second organisme, l'Union Nationale des Personnes Handicapées de Madagascar (UNHAM) bénéficie également du soutien financier de la Principauté depuis cette même année.

Une nouvelle convention de partenariat a été signée pour la période de 2011 à 2013 avec pour objectif de renforcer les moyens de ces organismes.

L'année 2012 a permis de constater les solides acquis de ces 2 organismes et en particulier de l'association « Les Orchidées Blanches ». Les conditions d'accueil et la qualité de l'encadrement n'ont cessé de s'améliorer ces dernières années grâce à la contribution financière de Monaco, profitant aux 95 bénéficiaires dont 90% d'enfants et de jeunes adultes. La définition d'un plan individuel d'accompagnement de chaque bénéficiaire, et la formalisation de l'accompagnement à domicile. 19 nouveaux bénéficiaires ont pu être intégrés à fin 2012. L'UNHAM dont la vocation est de se déployer dans les grandes villes de Madagascar et de fédérer, a mis en place un atelier de sérigraphie lui permettant de diversifier ses activités. Une nouvelle antenne a été ouverte à Toamasina en 2012, employant 8 handicapés.

#### Financement : 50.000 € de 2011 à 2013





## Classes vertes pour les enfants démunis de Fianarantsoa avec l'ONG BEL AVENIR

En partenariat avec l'ONG Bel Avenir, un projet portant sur le développement de l'éducation environnementale, sanitaire et sociale de 3.000 enfants défavorisés de Fianarantsoa a été mis en œuvre. Cette association créée en 2003 a bâti un programme d'éducation destiné à sensibiliser les enfants sur les potentialités agricoles de leur région. Cette initiative se déployant sur 3 ans, permet d'organiser chaque année 25 séjours éducatifs. Ils se déroulent le week-end au sein d'une ferme-école à vocation agricole et environnementale et sont destinés à des enfants issus des établissements scolaires et de divers centres d'accueil (orphelinat, centres sociaux etc..) de la ville de Fianarantsoa. En plus des lieux de vie habituels et des aires de jeux pour les enfants, le site est composé de plantations de café, de manioc, de rizières, de jardins potagers, d'une pépinière, de zones d'élevage, et d'un jardin botanique.



Les programmes sont également composés de jeux, d'exercices au développement de l'esprit communautaire et civique, de lectures et de la promotion de la culture malgache.

**Financement : 57.407,55 € de 2010 à 2012**

## Appui à l'amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation des jeunes et enfants orphelins ou abandonnés de l'Orphelinat Catholique de Fianarantsoa

L'orphelinat Catholique de Fianarantsoa héberge 300 enfants et jeunes de 0 à 17 ans privés de parents pour des raisons diverses. Cet orphelinat les prend totalement en charge et leur offre hébergement, nourriture, éducation, soins et loisirs.

Malgré les mesures prises pour revoir les critères d'accueil, malheureusement l'effectif dépasse largement la capacité d'accueil de l'orphelinat. Cette arrivée incessante de nouveaux pensionnaires engendre des investissements et des dépenses de fonctionnement en constante hausse.



Les subventions accordées par Monaco sont destinées à :

- L'amélioration des conditions d'hygiène et renforcer la capacité d'accueil par la construction et l'équipement d'un bâtiment
- La prise en charge des frais de scolarité
- L'acquisition d'un véhicule de transport scolaire

**Financement : 141.000 € de 2011 à 2013**



### Appui à la résolution de la problématique de l'abandon des jumeaux de Mananjary

Un phénomène culturel ancestral odieux sévit dans le District de Mananjary et il concerne particulièrement l'ethnie Antambahoaka. Cette coutume consiste à considérer les naissances multiples comme une malédiction. De ce fait, les jumeaux ou les triplés...sont abandonnés par leurs parents à la naissance. Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation depuis des années, cette pratique très ancrée demeure et les nourrissons sont Dieu merci récupéré lorsqu'il est encore temps. Loins de se résigner, le PNUD et l'UNICEF ont décidé de se mobiliser avec l'appui des autorités officielles et traditionnelles, pour tenter de mettre fin à cette pratique odieuse. Il faut souligner que quelques jeunes mères particulièrement courageuses, refusent de pratiquer ce crime.

L'initiative a pour principal objectif d'améliorer le cadre de vie et l'insertion des femmes et des familles ayant choisi de garder leurs enfants malgré l'exclusion dont ils font l'objet. Ils se retrouvent donc sans toit ni travail et tombent rapidement dans la grande pauvreté. Pour remédier à cela, la contribution de Monaco sert à la construction d'un foyer communautaire composé d'une grande salle commune polyvalente qui servira d'espace de formation et de stockage de leur production, d'un bloc sanitaire, d'un château d'eau et d'une vingtaine de cases. Cet ensemble en cours de réalisation accueille déjà les familles dans de bonnes conditions. En attendant les constructions des logements individuels, des tentes ont été installées dans l'enceinte du foyer. Cela est particulièrement utile durant la saison des pluies.

#### **Financement : 16.300 €**



### Appui dans le cadre du Programme « Moyens de subsistance durable et lutte contre la pauvreté »

Monaco a rejoint une initiative prise par le bureau du PNUD à Genève, qui consiste à l'autonomisation d'un groupe de femmes qui vit dans la Commune rurale de Saint-Augustin, située à 25 Km au sud de Toliary, capitale du grand sud malgache.





Cette modeste contribution est destinée au fonctionnement d'une coopérative qui fédère ces femmes et leur permet de stocker et de transformer les produits agricoles et artisanaux. Elles bénéficient également de formations de base.

**Financement : 5.000 €**

DCI

**PRÉSERVATION ET VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES**

Appui au processus de développement durable de la zone d'Andrafiarana

Depuis 2006, le Gouvernement Princier et toujours à travers la Direction de la Coopération Internationale, soutient un programme de préservation de la nature de grande envergure, menée par FANAMBY, ONG de droit malgache fondée en 1997. Elle est placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement. L'action financée par Monaco concerne la conservation des forêts de la chaîne montagneuse d'Andrafiarana située dans le nord de Madagascar. L'originalité de cet endroit réside dans le fait qu'il constitue l'unique habitat d'une espèce de lémurien en voie de disparition, le Propithecus de Perrier. La principale difficulté au-delà de l'accès, est de sensibiliser les villageois afin qu'ils cessent de capturer ces animaux pour les manger ou les vendre. Des formations font partie intégrante de ce programme, afin d'expliquer à la population qu'à force de dégrader l'environnement, ils scient la branche sur laquelle ils sont assis. Il est très difficile dans les campagnes, d'expliquer la notion d'activité génératrice de revenus car d'une part le niveau d'éducation est très bas et d'autre part, il n'y a pas véritablement de marché de l'offre et de la demande. Malgré toutes ces difficultés, un nouvel accord de coopération a été signé en 2011.

Circonscrite dans les districts d'Antsiranana II et d'Ambilobe, l'Aire Protégée d'Andrafiarana Andavakoera présente un intérêt tant floristique que faunistique et paysager et donc touristique, lui permettant de compter parmi les plus grandes aires protégées du Nord de Madagascar.



Au terme des 2 années du projet (2011/2012), le statut d'aire protégée a été validé par les autorités politiques et ce parc a pu être intégré dans le schéma régional d'aménagement du territoire de cette région nord. Un mécanisme de répartition des recettes issues de la fréquentation touristique du parc a été mis en application, procurant à une partie des villageois une ressource stable et les sensibilisant sur la nécessité de stopper le désastre.

**Financement : 220.000 € de 2011 à 2012**





CONSULAT DE MONACO

LES APPUIS FOURNIS  
PAR LE CONSULAT EN  
2012



DONS EN MATÉRIELS, ÉQUIPEMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX

Afin de contribuer à la normalisation des Hôpitaux et centres de Santé, le Consulat de Monaco avec son partenaire ADS, a procédé à la remise des équipements de soins médicaux.

CHU HJRA

● ADS ● NC  
● N° 001/12 DU 15/02/12

**CHU Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA)**

Service Pédiatrie de l'Hôpital : 3 lits d'hôpitaux pour enfants, 10 cartons de respirateurs et accessoires.

● NC  
● N° 029/12 DU 07/08/12

Service Imagerie Médicale : deux échographes avec sondes.



Hôpital  
Ambohimandra

● ADS ● NC  
● N° 006/12 DU 20/12/12

**Hôpital Mère-Enfant d'Ambohimandra**

1 carton de perfuseurs et seringues, 1 boîte de robinets à 3 voies, 1 carton de sets d'accouchement, 1 carton de seringues, aiguilles et transfuseurs, 1 carton de champs de table, 1 boîte de bouchons de cathéter. Afin de mieux équiper l'aire de jeux des enfants hospitalisés, le Consulat a remis des jouets.

CHU  
Fianarantsoa

● ADS ● NC  
● N° 025/12 DU 24/07/12

**CHU de Fianarantsoa**



1 ECG marque SCHYLLER, 1 carton de champs de pansements, 1 carton de set rachi d'anesthésie, 1 cartons de flacons de rédon, 1 carton de perfuseurs, 1 carton de rampes de 5 robinets à 3 voies, 2 cartons de sets de pose, 1 cartons de sets de voies veineuses centrales, 1 carton d brosses chirurgicales, 1 carton de seringues de gavage 50cc, 5 boîtes de sondes endotrachéale, 1 carton de sets de remplissage, 1 carton de housses d'amplificateurs brillance, 1 carton de casaques chirurgicales, 1 boîte de sondes nasogastriques, 2 stripeurs veineux, 2 cartons compléments nutritionnels.



CHU  
JRB

● NC

● N° 036/12 DU 06/09/12

### CHU Joseph Raseta Befelatanana



Service Maladies Infectieuses : 3 cartons de sets de pose, 17 spinals sets, 27 sets d'extension, 7 prolongateurs de cathéter, 2 valves moyennes à pression, 2 cathéter réservoir, 1 nécessaire à perfusion ; 8 basis épidural.

CHU  
Toamasina

● ADS ● NC

● N° 026/12 DU 26/07/12

### CHU de Toamasina



1 électrocardiogramme et 15 moustiquaires avec supports.

CHD I  
Ambohimandra

● ADS ● NC

● N° 022/12 DU 13/07/12

### CHD Niveau I d'Ambohimandra



4 lits, 2 potences, 1 appareil ECG, 4 cartons de sets de pose, 4 cartons de sets de pansements, 2 cartons de tubulures pompes, 2 boîtes de brosses chirurgicales, 6 systèmes de drainage, 1 introducteur de cathéter cardio, 1 carton de cathéter veineux, 4 pansements grands modèles, 3 cartons de perfuseurs.

CHD I  
Ambohidroa

● ADS ● NC

● N° 023/12 DU 20/07/12

### CHD Niveau I d'Ambohidroa

1 appareil ECG avec accessoires, 1 potence, 15 moustiquaires avec accessoires, 1 boîte de brosses chirurgicales, 3 cartons de sets de poses, 1 carton de régulateurs de débit, 3 cartons de champs obstétricales, 1 carton de champs petite chirurgie, 1 carton de sets de pansements, 1 carton de sets à perfusion.

CHD II  
Maroantsetra

● ADS ● NC

● N° 034/12 DU 19/09/12

### CHD Niveau II de Maroantsetra



15 moustiquaires.

CSB II  
Anosipatrana

● ADS ● NC

● N° 009/12 DU 10/05/12

### Centre de Santé de Base Niveau II d'Anosipatrana



4 potences, 1 lit, 6 cartons de compléments nutritifs, 1 ballon d'aspiration, 4 cartons de pansements stériles, 2 cartons de perfusions et nutriments artificiels, 15 régulateurs de débit, 4 cartons de champs, 1 carton de kits de pansement.



CSB II  
Ambohimanarina

● ADS ● NC  
● N° 010/12 DU 11/04/12

**CSB II d'Ambohimanarina**

2 potences, 6 cartons de compléments nutritifs, 2 cartons de pansements stériles, 5 cartons de casaques chirurgicales, 3 cartons de sets de pose, 1 boîte de robinet 1 voie luer-lock, 1 carton de kit de seringues et perfuseurs, 1 carton de masques, 1 carton de perfuseurs, 1 carton de champ de soins, 4 livres de bord.



CSB II  
Isotry (annexe)

● ADS ● NC  
● N° 011/12 DU 24/04/12

**CSB II d'Isotry annexe**

2 potences, 1 paire de béquilles, 10 cartons de compléments nutritifs, 4 cartons de pansements stériles, 5 carton de sets de pose, 3 cartons de trousse composites, 1 carton de draps adhésifs, 2 cartons de seringues, 2 boîtes de sondes.



CSB II  
Ambohidroa

● ADS ● NC  
● N° 024/12 DU 20/07/12

**CSB Niveau II d'Ambohidroa**

7 moustiquaires avec accessoires, 1 boîte de sondes curetages utérines, 1 carton de sets de poses, 1 carton de sets de pansements, 2 cartons de champs de table, 1 carton de seringues 60ml, 1 boîte à déchet, 8 blouses à usage unique, 8 sets de voies veineuses, 13 micro perfuseurs.



CSB II  
Ambohitsoa

● ADS ● NC  
● N° 027/12 DU 01/08/12

**CSB Niveau II d'Ambohitsoa**

1 carton de trousse composite, 1 carton de basis set, 1 boîte de cathéter avec dispositif, 6 champs d'approche prothèses, 1 carton de champs pour maternité, 2 cartons de couches, 5 boîtes de brosses chirurgicales, 1 carton de set amniosynthèse, 2 cartons de sets de pose.



CSB II  
Antanimora● 5.040.000 Ariary  
● N° 019/12 DU 21/06/12**Réhabilitation du Centre de Santé de Base d'Antanimora**

Le Consulat a consacré depuis 2007 une tranche annuelle de 5.000.000 Ariary pour la réhabilitation du Dispensaire de la Police Nationale, afin d'offrir une meilleure qualité de soins aux personnes qui y sont admises. Il s'agit notamment des fonctionnaires de police et de leur famille. Ce dispensaire participe également aux actions de santé publique telles que les campagnes de vaccination. Depuis la première convention signée en 2007, la contribution du Consulat s'élève à 29.990.000 Ariary.



## APPUI A DES ASSOCIATIONS ET ENTITES OEUVRANT DANS LE SECTEUR DE LA SANTE

Le Consulat collabore depuis 2004 avec des structures associatives et autres entités dans le secteur de la santé.

Lions Sight First  
Madagascar● 4 200 000 Ariary  
● N° 017/12 DU 08/06/12**Lutte contre la cataracte avec le « LIONS SIGHT FIRST MADAGASCAR »**

La démarche de lutte contre la cécité initiée par le «Lions Sight First Madagascar» s'inscrit dans le Programme National de Santé Oculaire, mis en œuvre par le Gouvernement Malagasy. Cette action consiste à dépister gratuitement les patients et à les opérer également gratuitement lorsque cela est nécessaire.



De juillet 2011 à juin 2012, 3.338 opérations ont été effectuées, soit une diminution de 36% par rapport à l'année précédente. Plusieurs raisons sont à l'origine de cette baisse : la crise politique qui a empêché tant les «détecteurs» que les patients de se déplacer, ainsi que la grève des paramédicaux et médecins fonctionnaires qui a eu des répercussions sur le bon déroulement des opérations. Comme les gens ne se déplacent pas pour se faire opérer, la grande majorité des détections se font en allant chez l'habitant avec une action de porte à porte. Depuis 2004, la contribution du Consulat s'élève à 26.125.000 Ar.



Association  
«Alexandre Potier»

● 2 500 000 Ariary  
● N° 013/12 DU 12/07/12

### Soutien en faveur de l'Association « Alexandre POTIER »

Créée en 2005, cette association française a pour objectif vraiment intelligent de mener toutes actions contribuant à l'amélioration sanitaire des zones les plus démunies de Madagascar. Il s'agit en particulier d'accompagner l'installation de jeunes médecins malgaches en brousse et de contribuer ainsi à une meilleure santé dans les villages concernés. L'association a notamment initié la mise en place d'un dispensaire de brousse à Ambalatsingy - Majunga, zone où il n'existait pas de formation sanitaire à moins de 30 km de marche. Une modeste contribution de 2.500.000 Ar a été octroyée par le Consulat afin de contribuer aux dépenses de fonctionnement.



Association «Pour  
que Vive Maroala»

● ADS ● NC  
● N° 002/12 DU 17/02/12

### Remise de matériels médicaux et consommables à l'Association « Pour que Vive Maroala »



La collaboration avec cette petite association française née en 2007 se poursuit, car le travail réalisé est formidable. Maroala est un village d'environ 4.000 âmes situé dans la province de Mahajanga et qui est coupé du monde 6 mois par an, durant la saison des pluies. Cette association a transformé cette localité en la dotant d'une école et d'un dispensaire. Elle a également aménagé un bateau en unité médicalisée fluviale, afin de dispenser des soins aux villageois installés le long du fleuve. Petit à petit l'association étend ses activités à d'autres communes de la région toujours avec la même approche, rigoureuse et exigeante. Cette année, le Consulat a remis 1 appareil de radiographie mobile 6 lits d'hôpitaux, 1 pèse bébé, 1 compresseur, 1 groupe électrogène, 1 table d'examen, 2 fauteuils roulants, 1 brancard, 1 chariot de soins, 2 accessoires pour 6 lits, 6 boîtes de consommables médicaux.

Association  
«Anyma»

● ADS ● NC  
● N° 003/12 DU 21/02/12

### Remise de matériels médicaux et consommables à l'Association « ANYMA »



Cette association malgache fondée en 1993 et devenue ONG en 2006, a mobilisé des partenaires financiers pour construire un centre d'accueil des familles, à proximité du plus grand hôpital de Madagascar, l'Hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona. Ce centre offre non seulement un hébergement de qualité mais prend également en charge les repas et les soins des enfants hospitalisés, lorsque les parents n'ont pas les moyens. Le Consulat a fourni 2 déambulateurs, 1 machine à laver, 1 sèche-linge, 1 réfrigérateur, 1 lave vaisselle, 1 cuisinière électrique, 1 fer à repasser, des éviers en inox, de nombreuses tables et chaises, 60 moustiquaires et 16 cartons de consommables.



DOTATION EN MATERIELS INFORMATIQUES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Avec la Santé, l'Education est le second volet prioritaire de l'action de terrain menée par le Consulat. Il s'articule autour de 2 actions, d'une part la remise de matériels informatiques aux collèges et lycées d'Antananarivo et sa banlieue afin d'équiper les salles informatiques et d'autre part, de financer des travaux de réparation ou une partie des frais de fonctionnement. **L'éducation et la santé sont si défailtantes dans ce pays, que l'amélioration des performances de la population est impossible.**

CEG  
Anosizato Ouest

● ADS ● NC  
● N° 004/12 DU 24/02/12

**Collège d'Enseignement Général d'Anosizato Ouest**

800 élèves y sont scolarisés.  
Matériels remis : 7 ordinateurs.



Association «Soeur  
du coeur de Jésus»

● ADS ● NC  
● N° 005/12 DU 28/02/12

**L'Association « Servante du Cœur de Jésus »**



45 élèves déscolarisés y suivent des cours afin de se réinsérer scolairement.  
Matériels remis : 4 ordinateurs et livres en français pour la bibliothèque.

Orphelinat  
«Akany Solofo»

● ADS ● NC  
● N° 007/12 DU 15/03/12

**L'«Orphelinat Akany Solofo» Anjomakely – Antananarivo**



244 orphelins âgés de 3 à 22 ans y sont accueillis.  
Matériels remis : 4 ordinateurs et 1 imprimante.



Lycée  
Ambohitrimanjaka

● NC

● N° 038/12 DU 19/10/12

### Lycée Ambohitrimanjaka



880 élèves y sont scolarisés.

Matériels remis : livres en français pour la bibliothèque.

CEG Bemasoandro  
Itaosy

● ADS ● NC

● N° 039/12 DU 14/11/12

### Collège d'Enseignement Général de Bemasoandro Itaosy



986 élèves y sont scolarisés.

Matériels remis : 4 ordinateurs.

Lycée  
Ambohidratrimo

● ADS ● NC

● N° 041/12 DU 21/11/12

### Lycée Ambohidratrimo



931 élèves y sont scolarisés.

Matériels remis : 4 ordinateurs.

CEG  
Andramasina

● ADS ● NC

● N° 042/12 DU 26/11/12

### Collège d'Enseignement Général d'Andramasina



617 élèves y sont scolarisés.

Matériels remis : 4 ordinateurs et 1 imprimante.

## APPUI FINANCIER

Association  
«ASPE»

● 2.800.000 Ariary

● N° 014/12 DU 05/06/12

### Octroi d'un appui financier à l'association « ASPE »

L'association « ASPE » située à Anjanamasina, a pour objectif d'offrir un cadre favorable à la prise en charge de jeunes gens délinquants. Il s'agit d'un centre d'accueil semi-fermé d'insertion qui accueille donc 75 jeunes de 13 à 18 ans. Les fonds alloués couvrent une partie des charges de fonctionnement, y compris le salaire des éducateurs. Depuis la première convention signée en 2008, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 14.250.000 Ar.





Centre «Aïna,  
Enfance & avenir»

● 2.800.000 Ariary

● N° 015/12 DU 02/08/12

### Appui financier au Centre « Aïna, Enfance et Avenir »



Cette association française créée en 2005, est l'une des nombreuses qui viennent en aide aux enfants dont les parents sont trop pauvres et ne parviennent donc pas à les élever. Le Centre Aïna de Malaza, accueille 50 enfants mineurs âgés de 6 mois à 16 ans. Les enfants sont hébergés, nourris, réconfortés, soignés et autant qu'il est possible scolarisés.

Depuis la première convention signée en 2008, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 9.450.000 Ar.

Association  
F.F.M.M

● 3.080.000 Ariary

● N° 040/12 DU 22/11/12

### Appui financier à l'association F.F.M.M

Il s'agit d'une association malgache qui scolarise près de 700 enfants et qui lorsque le Consulat a commencé son appui financier en 2007, n'en comptait que 120. Pour accueillir tous ces enfants, il faut construire régulièrement de nouvelles salles de classe et il est prévu d'ouvrir courant 2013, une cantine scolaire. Depuis la première convention signée en 2007, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 14.575.000 Ar.



## FORMATION

Collège Sacré cœur  
d'Ambatolampy

● ADS ● NC

● N° 006/12 DU 09/03/12

### L'Ecole Juvénat Sacré Cœur d'Ambatolampy



Rejointe en 2001 par l'immense frère canadien catholique Romain LÉGARÉ, qu'on ne présente plus, cette école a créé sous sa houlette des ateliers de formation en agriculture, élevage, menuiserie, mécanique coupe et couture, informatique et bientôt plomberie afin de former de jeunes techniciens malgaches qualifiés. Ce centre de formation unique à Madagascar accueille en priorité les jeunes issues de familles modestes qui ne sont pas en mesure de poursuivre un cursus scolaire classique. Il est situé à 70 KM d'Antananarivo et accueille 135 élèves. Depuis 6 ans, le Consulat remet plusieurs fois par an des équipements et du mobilier afin d'équiper les différents ateliers de formation. Cette année, nous avons remis entre autres 63 chaises et tabourets, 1 table à repasser, 5 tables pour machine à coudre, 1 plaque cuisinière, des rouleaux de tissu, 1 mannequin de couture.





Le Consulat apporte sa petite pierre dans la lutte contre la pauvreté, en fournissant une contribution financière et des petits équipements aux associations qui viennent en aide aux plus démunis et en particulier les enfants.

Association  
«Solidarité Bidon-  
villes»

● ADS ● NC  
● N° 008/12 DU 27/03/12

### Dons de petits matériels à l'Association « Solidarité Bidonvilles Madagascar »



Cette association française a été fondée en 2007, afin de venir en aide aux enfants issus de familles très pauvres vivant à Antananarivo. Elle accompagne également les mères de famille en grande difficulté en leur apportant de la formation. Le parrainage est la principale source et financement de cette association et en 2012, le Consulat leur a remis quelques équipements et des fournitures scolaires.

Association  
«ASA»

● 2.800.000 Ariary  
● N° 016/12 DU 31/05/12

### Appui financier destiné à l'Association « ASA »

Créée en 1991 sous l'égide du Comité Inter Franciscain de Madagascar à l'initiative d'un frère franciscain français du nom de Jacques TRONCHON, présent à Madagascar depuis de nombreuses années. L'« ASA » mène des activités spécifiques dans le domaine de l'action sociale en faveur de groupes marginalisés et démunis afin de les accompagner à retrouver dignité et autonomie. Le principal objectif est de faire en sorte que ces familles retournent à la campagne pour cultiver la terre. Ils disposent d'un centre situé à 17 KM d'Antananarivo, le Domaine Saint-François, qui regroupe 4 activités génératrices de revenus pour aider au financement des actions de réinsertion de l'ASA : une auberge, une fromagerie, une ferme et une menuiserie. La contribution de cette année a permis de réaliser des travaux d'amélioration dans le domaine. Depuis la première convention signée en 2009, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 11.050.000 Ar.





Orphelinat  
«Henintsoa»

● 2.800.000 Ariary  
● N° 012/12 DU 11/05/12

**Appui financier destiné à l'Association « Orphelinat Henintsoa, Enfants de Marie Reine »**

Ce modeste orphelinat accueille 30 enfants âgés de 8 mois à 19 ans et prend notamment en charge la nourriture, l'hébergement et la scolarisation de ces enfants dans les écoles environnantes.

Depuis la première convention signée en 2008, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 8.850.000 Ar.



Association  
«RIANALA»

● 2.800.000 Ariary  
● N° 020/12 DU 02/07/12

**Appui financier destiné à l'Association « RIANALA »**



Cette association initiée par le Père jésuite Gérard TURK, a pour objectif de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie de jeunes handicapés mentaux et la co-éducation entre jeunes valides et jeunes handicapés. Elle compte 60 jeunes. Des sorties et un camping annuel figurent également au programme d'activités de l'association. Depuis la première convention signée en 2008, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 8.900.000 Ar.

Centre  
«Avotra»

● 3.000.000 Ariary  
● N° 030/12 DU 14/08/12

**Appui financier destiné au Centre « AVOTRA »**

Créé en juin 2011, il a pour vocation de promouvoir le droit à l'éducation des enfants handicapés mentaux par le biais d'une éducation spécialisée en vue de leur intégration socio-éducative et la protection de leurs droits. Il est situé dans la région de Mahajanga et la première contribution de cette année a permis de contribuer entre autres la prise en charge des salaires et de certains frais de fonctionnement.





Centre  
«CAIT La source»

● 2.240.000 Ariary  
● N° 031/12 DU 12/09/12

### Appui financier destiné au Centre « CAIT LA SOURCE »

Ce « Centre d'Aide Intégré par le Travail » qui accueille 35 jeunes de 8 à 25 ans, a pour objectif de rééduquer et de former des enfants, adolescents et jeunes en situation de handicap mental. Il dispose d'une cantine scolaire et de différents ateliers de formation en cuisine, pâtisserie, couture et broderie. Depuis la première convention signée en 2009, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 5.200.000 Ar.



Centre  
«Sembana Mijoro»

● 3.000.000 Ariary  
● N° 035/12 DU 09/10/12

### Appui financier destiné au « Centre Sembana Mijoro »

Le centre Sembana Mijoro (CSM) existe depuis le 17 Juin 2003. Il fête son 10<sup>e</sup> anniversaire cette année. Le thème choisi est : « se lever pour s'élever ». Son principal rôle est d'aider les personnes handicapées à se prendre en charge par le biais de l'éducation et de la formation. Les activités du centre tournent autour de cinq pratiques : le parrainage, le placement, l'atelier de travail, la sensibilisation et l'école spécialisée. Son siège se situe à Morondava Ambohibao. Fela Mijoro RAZAFINJANTO, Présidente Fondatrice du CSM a été élue par la Jeune Chambre Internationale comme une des « The Outstanding Young Persons (TYOP) » de l'année 2012, pour ses actions dans le Leadership humanitaire. Etant elle-même handicapée, elle connaît les difficultés qu'endurent les jeunes handicapés de Madagascar. C'est pourquoi, en 2003, elle et son mari ont décidé de fonder le CSM. Il accueille actuellement 21 enfants de 5 à 19 ans répartis dans 3 sections suivant leur tranche d'âge et la nature de leur handicap. Ceux qui le peuvent suivent le programme scolaire officiel et des cours de cuisine, danse et musique sont dispensés. Depuis la première convention signée en 2010, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 6.000.000 Ar.



Association  
«La maison d'Aïna»

● 2.800.000 Ariary  
● N° 037/12 DU 12/10/12

### Appui à l'association « La Maison d'Aïna »

Cette association a vu le jour en 2006 grâce à l'engagement d'un couple franco-malgache, Alex CHATEAUX, et son épouse Hanta RAMAKAVELO, suite au décès tragique en 2002 de leur fille Aïna alors âgée de 9 ans. Lui est pasteur et elle chef d'entreprise. Elle prend en charge les mères veuves ou abandonnées avec leurs enfants et leur offre un petit emploi et surtout la scolarisation de leurs enfants dans une école construite par l'association, ainsi que le suivi médical. La cantine permet de les nourrir le midi et c'est souvent leur seul repas. Actuellement 189 enfants bénéficient de cet accueil. Depuis la première convention signée en 2007, la contribution du Consulat de Monaco s'élève à 11.750.000 Ar.







En 2010, le Consulat en partenariat avec l'Association Mondiale des Amis de l'Enfance (A.M.A.D.E) a initié au sein de 16 écoles, une initiative pour relancer et promouvoir le sport scolaire dans les écoles publiques d'Antananarivo. Cette belle action qui a rencontré un franc succès auprès des élèves et des enseignants, a été reconduite cette année au profit de 18 écoles à travers la fourniture de ballons, filets, maillots. Un important budget de 15.400.000 Ar a été consacré à ce volet.



| CISCO          | N° | Ecoles sélectionnées         | Equipements et matériels fournis   | Réf convention |
|----------------|----|------------------------------|--|----------------|
| Tana Ville     | 1  | EPP Ambohitsoa               | 10 maillots de football<br>4 ballons de football   | N°43/12        |
|                | 2  | CEG 67 HA                    | 12 maillots de hand-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>1 paire de filets de hand-ball   | N°44/12        |
|                | 3  | CEG Ambohimiandra            | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>Filets et cerceaux de basket   | N°45/12        |
|                | 4  | Lycée Ambohimanarina         | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>Filet de volley-ball           | N°46/12        |
| Atsimondrano   | 5  | EPP Benasandratra Fenoarivo  | 10 maillots de football<br>4 ballons de football   | N°47/12        |
|                | 6  | Lycée Andoharanofotsy        | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>1 paire de filets de hand-ball | N°48/12        |
|                | 7  | Lycée Andranonahoatra        | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>Filet de volley-ball           | N°49/12        |
|                | 8  | CEG Bemasoandro Itaosy       | 12 maillots de hand-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>Filet de volley-ball             | N°060/12       |
|                | 9  | CEG Ambohijoky               | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>1 paire de filets de hand-ball | N°050/12       |
| Ambohidratrimo | 10 | EPP Miadana Ambohitrimanjaka | 10 maillots de football<br>4 ballons de football   | N°051/12       |
|                | 11 | Lycée Ivato Aéroport         | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de hand-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>2 ballons de basket-ball<br>1 paire de filets de hand-ball | N°052/12       |
|                | 12 | CEG Ambohibao Antehiroka     | 12 maillots de basket-ball<br>2 ballons de volley-ball<br>4 ballons de basket-ball<br>Filets et cerceaux de basket                             | N°053/12       |



# Annexes

## RÉSUMÉ SUCCINCT DES ACTIONS DU CONSULAT DE 2004 A 2012

| Année       | Budget  | Contributions reçues  | Nombre de conventions signées  | Matériels significatifs fournis   |
|-------------|---|---|--|---|
| <b>2004</b> | 11.563 € et<br>10.000.000 FMG,<br>(12.363 €)      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI : 5.000 €</li> <li>- MAP : 4.971 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.000 €</li> <li>- Mr Goldscheider : 494 €</li> <li>- GHl Sarl : 10.000.000 FMG</li> </ul>   | <b>8</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 5</li> <li>- Infrastructures rurales avec le Sénat et l'Assemblée Nationale : 2</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 1</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels de dialyse, consommables médicaux, matériels et outillages pour fabrication de prothèses de rééducation, 25 lits médicalisés ;</li> <li>- Livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de for-</li> </ul>   |
| <b>2005</b> | 14.998,25 € et<br>12.013.250 MGA,<br>(21.470 €)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI: 5.000 €</li> <li>- MAP: 7.971 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.493,30 €</li> <li>- Mr Yves David : 483,95 €</li> <li>- Mr C. Blanchy : 50 €</li> <li>- GHl Sarl : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 2.000.000 MGA</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.513.250 MGA</li> <li>- Océane Aventure : 1.500.000 MGA</li> </ul>   | <b>19</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 9</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 6</li> <li>- Education : 3</li> <li>- Sport : 1</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels médicaux divers et consommables médicaux, 68 lits médicalisés ;</li> <li>- 10 ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centre de formation professionnelle.</li> </ul>  |
| <b>2006</b> | 11.684,95 € et<br>8.000.000 MGA,<br>(14.703,75 €) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- BCI : 5.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.635,65 €</li> <li>- MAP : 4.971 €</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- GHl Sarl : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 2.000.000 MGA</li> <li>- Mme Valérie Macquet : 78,3 €</li> </ul>  | <b>26</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 18</li> <li>- Education : 4</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 1</li> <li>- Sécurité publique : 1</li> </ul>                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériels médicaux divers dont 1 microscope opératoire, 1 audiomètre, 1 couveuse, des échographes, des matériels de chirurgie cervicale, des respirateurs, des défibrillateurs et des lots importants de consommables médicaux, des lits médicalisés ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour centres de formation profession-</li> </ul>  |
| <b>2007</b> | 26.732,88 € et<br>19.000.000 MGA<br>(27.332,88 €) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 19.950 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.782,88 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- GMM SA : 3.000.000 MGA</li> <li>- BONNET &amp; FILS : 5.000.000 MGA</li> <li>- Michel Ramanantsoa : 5.000.000 MGA</li> </ul>  | <b>50</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 22</li> <li>- Education : 19</li> <li>- Lutte contre la misère des enfants : 4</li> <li>- Sport : 1</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipements et matériels médicaux divers dont des appareils à ECG, matériels pour bloc opératoire, couveuses, amplificateur de brillance, lits médicalisés, lits-cages pour maternité, matériels de cabinet dentaire, fauteuils roulants, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, divers matériels pour</li> </ul>   |
| <b>2008</b> | 22.514,17 € et<br>22.400.000 MGA<br>(31.474,17 €) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.992,27 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- BAUD &amp; DAVID : 959,64 €</li> <li>- Victorien Goldscheider : 482,80 €</li> <li>- 6 sociétés de M. BALY : 1.079,46 €</li> <li>- FTHM : 3.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car : 2.400.000 MGA</li> <li>- BONNET &amp; FILS : 5.000.000 MGA</li> <li>- OPHAM et MAEXI : 3.000.000 MGA</li> <li>- Michel Ramanantsoa : 6.000.000</li> </ul> | <b>67</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 32</li> <li>- Education : 27</li> <li>- Soutien aux enfants : 3</li> <li>- Sport et culture : 3</li> <li>- Coopération institutionnelle : 2</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lits d'hôpitaux mécaniques et électriques, échographes, colonne vidéo endoscopie complète, ECG, table d'opération avec accessoires, négatoscope, couvertures, défibrillateur, table d'examen, fauteuils pour handicapés, pèse-bébé, compléments nutritionnels, vêtements équipes médicales, divers mobiliers pour hôpitaux et divers consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, matériels et équipements de sport, divers matériels pour écoles et centres de formation.</li> </ul> |



| Année       | Budget  | Contributions reçues   | Nombre de conventions signées   | Matériels significatifs fournis   |
|-------------|---|--|---|---|
| <b>2009</b> | 21.700 € et<br>12.000.000 MGA<br>(24.144,44 €)    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 15.500 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- 6 sociétés de M. BALY : 1.200 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- Michel Ramanantsoa : 7.000.000 MGA</li> </ul>   | <b>88</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 42</li> <li>- Education : 27</li> <li>- Soutien aux enfants : 17</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> </ul>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lits d'hôpitaux, monitoring foetal, pèse-bébé, matériels orthopédiques, appareils de réanimation, appareils de ventilation, échographes, négoscopes, table d'examen, table d'accouchement, vêtements hospitaliers, divers mobiliers et consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ;</li> <li>Couvertures pour enfants des quar-</li> </ul> |
| <b>2010</b> | 22.379,56 € et<br>12.300.000 MGA<br>(26.772,42 €) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.989,56 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- BAUD &amp; DAVID : 890 €</li> <li>- 6 sociétés de M. BALY : 1.500 €</li> <li>- BMOI : 3.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car : 3.000.000 MGA</li> <li>- BONNET &amp; FILS : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel Ramanantsoa : 3.000.000 MGA</li> <li>- Océane Aventure : 1.300.000 MGA</li> </ul>        | <b>114</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 31 (+3 FAAM)</li> <li>- Education : 67</li> <li>- Soutien aux enfants : 10</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 3</li> </ul>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lits d'hôpitaux, échographes, extracteurs d'oxygène, négoscopes, tables d'examen, tables d'accouchement, appareil radio, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation ;</li> <li>- Equipements sportifs pour les écoles.</li> </ul>  |
| <b>2011</b> | 22.769,37 € et<br>22.000.000 MGA<br>(30.769,37 €) | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.989,37 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- BAUD &amp; DAVID : 980 €</li> <li>- 6 sociétés de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- BMOI : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 5.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 5.000.000 MGA</li> <li>- JB : 3.000.000 MGA</li> <li>- SMIP SA : 5.000.000 MGA</li> </ul> | <b>68</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 32</li> <li>- Education : 22</li> <li>- Soutien aux enfants : 11</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 1</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Scialytiques pour bloc opératoire, table d'opération, mammographes, appareil radio, négoscopes, concentrateurs d'oxygène, matériels dentaires, lits d'hôpitaux avec matelas, fauteuils roulants, divers mobiliers et consommables médicaux ;</li> <li>- Ordinateurs, livres et fournitures scolaires, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres de formation.</li> </ul>  |
| <b>2012</b> | 22.300 € et<br>27.400.000 MGA<br>(32.264 €)       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DCI : 13.000 €</li> <li>- BNP PARIBAS : 1.500 €</li> <li>- MAP : 5.000 €</li> <li>- BAUD &amp; DAVID : 1.000 €</li> <li>- Société de M. BALY : 1.800 €</li> <li>- FTHM : 2.000.000 MGA</li> <li>- Michel RAMANANTSOA : 7.000.000 MGA</li> <li>- SANIFER : 3.000.000 MGA</li> <li>- PMU M/car : 10.000.000 MGA</li> <li>- YVES JETHA : 5.400.000 Ar</li> </ul>                           | <b>63</b> dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé : 22</li> <li>- Education : 11</li> <li>- Soutien aux enfants : 10</li> <li>- Lutte contre la pauvreté : 2</li> <li>- Sport : 18</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appareil radio, appareils ECG, Echographes, fauteuils roulants, lits d'hôpitaux, potences, moustiquaires, divers mobiliers et consommables médicaux ;</li> <li>- Livres scolaires, ordinateurs et imprimante, mobiliers scolaires, divers matériels pour écoles et centres</li> </ul>  |





2012

Bâtiment SPIM "Tana Water Front" Ambodivona  
B.P.182 - Antananarivo 101 - Madagascar  
Tél : +261 20 22 356 83 Fax : +261 20 22 287 60

[Consul@Monaco-Madagascar.com](mailto:Consul@Monaco-Madagascar.com)  
[www.monaco-madagascar.com](http://www.monaco-madagascar.com)